

Un succès suffragiste à Neuchâtel : [1ère partie]

Autor(en): **M.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 593

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER... 8.-

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
différé du 1^{er} août. Les abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le nombre de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Nous vivons à une époque
aventureuse. Avoir
peur du lendemain n'ai-
dera personne. L'avenir
est une aventure, mais
autant la vivre coura-
geusement puisqu'il faut
vivre.

M^{rs}. Eleanor ROOSEVELT.

AVIS IMPORTANT

Nous prions tous nos abonnés, lec-
teurs, collaborateurs et correspon-
dants de bien vouloir prendre note
que, dès maintenant et jusqu'à nouvel
avis, l'adresse de la Rédaction et de la
Direction de notre journal, comme
l'adresse particulière de la Rédactrice,
est de nouveau

Crêts de Pregny, près Genève,

tout envoi fait par la poste à la rue
Töpffer subissant de ce fait un retard
d'un courrier en tout cas, et tout mes-
sage déposé dans la boîte aux lettres
de cet immeuble risquant d'y rester
plus longtemps que ne le désirerait son
expéditeur!

Un succès suffragiste à Neuchâtel

En deuxième débat, le Grand Conseil vote
par 46 voix contre 42 en faveur du vote
féminin communal.

La question sera donc soumise à la
votation populaire.

19 novembre 1940... 19 mai 1941: deux
dates, deux 19, dont les suffragistes neu-
châteloises se souviendront avec joie et re-
connaissance!

Lundi 14 h. 15: la session de printemps
du Grand Conseil va s'ouvrir; toutes les fé-
ministes neuchâteloises qui disposent de quelques
loisirs et plusieurs fidèles des communes avoi-
santes sont à leur poste aux tribunes. L'es-
poir et l'inquiétude alternent dans les con-
versations menées à voix basse, et les sugges-
tions vont leur train. Dans la salle nous
voyons notre dévoué motionnaire s'arrêter ici
et là auprès d'un député: nous devinons qu'il
glisse un dernier mot d'encouragement ou
d'ertente. Mais voici la sonnette du président,
le silence s'établit; préoccupées comme nous
le sommes aujourd'hui, nous écoutons d'une
oreille distraite, je l'avoue, les discours du
président sortant de charge et du nouveau pré-
sident, et pourtant ce dernier, un ami de la
cause féministe, parle avec conviction de noblesse,
de tolérance, de compréhension et de justice...

Il est trois heures exactement et voici notre
tour. Le président propose le débat sur le
Projet de décret portant révision des articles
71 et 73 de la Constitution cantonale (deuxième
votation) (Droit électoral féminin en ma-
tière communale). Puis il lit distinctement et
gravement le télégramme émanant de l'As-
semblée générale de l'A. S. S. F., témoignage
ému de la solidarité des suffragistes suisses.

M. L. F. Lambelet (rad.) ouvre le feu. Il
voile son opposition de compliments adressés
à ses charmantes compagnes qui, il en est
persuadé, apporteraient un adoucissement à
nos mœurs politiques, mais ne peut se ré-
soudre à leur imposer la disgrâce de participer
à la vie publique. D'ailleurs les femmes elles-
mêmes signalent les dangers d'être mêlées
à la politique. M. Lambelet espère donc que
la majorité de deux voix à la session de no-
vembre dernier sera renversée. Puis, M. Nie-
dermann (lib.), un chaud et fidèle partisan de
notre cause, adresse un dernier et pressant
appel à ses collègues et insiste pour que, par
leur vote, ils rendent possible une consultation
populaire. M. Emile Béguin (P. P. N.), rap-
pelle que la femme, appelée dans les services
auxiliaires, court à certains égards aujour-
d'hui les mêmes risques que le soldat en cam-
pagne: il est donc juste qu'on lui recon-
naisse certains droits. Notre état démocratique
ne pourrait que gagner à s'assurer le concours
féminin.

(La fin en 3^{ème} page).

M. B.

A propos des jours sans viande

L'Office fédéral de guerre pour
l'alimentation nous écrit...

...Car il paraîtrait qu'il y aurait des femmes,
en plus grand nombre qu'on ne le croit, qui font
retomber sur un personnel qui n'en peut mais
leur mauvaise humeur de ne pouvoir ni manger
ni acheter de la viande deux jours par semaine,
et qui, même, se vanteraient d'escamoter l'inter-
diction fédérale! Bien que nous n'en connaissions
personnellement point, et que celles qui nous li-
sent soient toutes, ou trop conscientes de leur
devoir civique pour agir de la sorte, ou habituées
de longue date, et aussi bien par goût que par
motifs hygiéniques ou raisons financières, à ne
consommer de la viande au maximum que deux
ou trois fois par semaine, nous tenons cepen-
dant à déferer au désir de l'Office fédéral
en priant nos lectrices de l'aider à faire com-
prendre à celles qui se plaignent ou qui trichent
qu'elles manquent tout simplement à la solidarité
et à la discipline nationales, et qu'elles ont là un
moyen beaucoup plus efficace de prouver leur
patriotisme qu'en chantant à tous les échos *Salut
glaciers sublimes*...

D'ailleurs, et pour qui sait s'y prendre, une
cuisine sans viande peut être tout aussi exquise
qu'un repas carné: certains menus de carême
élaborés par des gourmets sont là pour le prou-
ver. J'entends bien: il faut pour ces plats-là beau-
coup de beurre, d'huile, de farine blanche, de
crème... toutes choses dont nous manquons pres-
que totalement aujourd'hui, ce qui oblige la mé-
nagère à s'ingénier et multiplie certainement sa
peine. Mais d'autre part, l'on cherche si bien
de partout à lui venir en aide, qu'il est presque
impossible maintenant d'ouvrir un journal, fût-ce
le plus grave quotidien politique, sans y trouver
d'affrôlantes recettes à base de légumes tout
frais, de poissons, d'œufs, de champignons ou de
fromage... Que l'on se rassure, nous ne céderons
pas à cette mode, dont le Comité de notre journal
ne veut entendre parler à aucun prix! Mais
il nous permettrait cependant de signaler à l'atten-
tion des ménagères l'appétissante brochure illus-
trée, *Légumes et salades*, dans laquelle elles trou-
veront force idées et suggestions! Et pour celles
qui «aiment comprendre» — et qui de nous les
en critiqueraient! — nous signalons un exposé de
l'Office fédéral très bien fait, riche en statis-
tiques, trop long malheureusement pour que nous
puissions le reproduire ici, qui apporte des ex-
lications claires sur la situation actuelle de
notre cheptel, de notre fourrage, et par consé-
quent sur la nécessité des mesures qui ont été
prises. Si la place dont nous disposons le per-
met, et si le désir nous en est manifesté, nous y
reviendrons plus en détails.

J. GUEYBAUD.

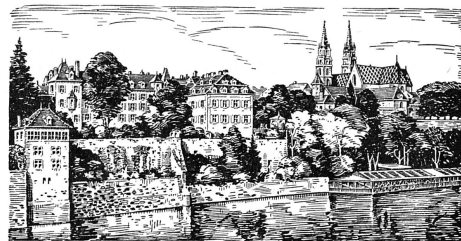
1 Edité par l'Office de propagande pour les
produits de l'agriculture suisse, Zurich.

L'abonnement au „Mouvement“
à moitié prix

Dès maintenant, et jusqu'au 30 juin
prochain, nous servirons à tout nouvel
abonné qui en effectuera le paiement un
abonnement au „Mouvement“, valable
jusqu'au 31 mars 1942, et cela exactement
à moitié prix, soit pour la somme de 3 frs
au lieu de 6 frs.

Nous rappelons que ce geste hardi de propa-
gande a pour but, en augmentant le chiffre de
nos abonnés, de faire baisser notre prix de ven-
te d'imprimerie, actuellement de 23 centimes
l'exemplaire, à 13 centimes, et nous remercions
chaleureusement tous ceux qui, soit nous ont
procuré de nouveaux abonnés à ce taux réduit,
soit nous ont versé la somme correspondante en
nous chargeant de l'employer «à faire ainsi des
heures».

Compte de chèques postaux N° I. 943. Seuls,
de nouveaux abonnés sont mis au bénéfice de ce
prix spécial si avantageux.

La cathédrale de Bâle
vue du Rhin.La XXX^e Assemblée générale
de l'Association suisse pour
le suffrage féminin.

Bâle m'a toujours paru une ville pleine
d'attraits: son grand passé, ses maisons an-
ciennes, le Rhin, cette route qui marche, le
souvenir de Holbein, les relations que toujours
cette ville universitaire a entretenues avec la
Suisse romande... sont autant de biens qui
nous font souhaiter le voyage à Bâle. Cet at-
trait doit être général car l'Assemblée qu'a
tenue, les 17 et 18 mai, dans cette ville, l'As-
sociation suisse pour le Suffrage féminin a
été très fréquentée et très réussie, en dépit
d'un temps maussade à souhait; mais les
rages de Jupiter Pluvius ne nous émeuvent
plus; les suffragistes en ont pris l'habitude.
Il faut dire que la section de Bâle, sous la
présidence de M^{me} Widmer-Theil, avait pré-
paré la plus cordiale des réceptions aux suf-
fragistes et que les séances ont été fort in-
téressantes.

La partie administrative...

...s'est tenue dès 14 h. 15 dans la majes-
tueuse salle du Grand Conseil, aux ors et aux
rouges flamboyants, sous l'œil indifférent des
grands Bâlois du XVI^e siècle qui revivent sur
les murs et au-dessus de la cheminée. En face
siégeait, menue, entourée de lilas, M^{me} Vis-
cher-Alloth, qui salua la présence de nom-
breuses déléguées représentant dix-neuf sec-
tions sur vingt-deux, de M. Oswald, conseil-
ler municipal de la ville de Bâle qui, genti-
ment, assista à toute la séance, bien que se dé-
clarant pas du tout suffragiste! et des repré-
sentantes de plusieurs grandes associations
féminines. Ce parlement féminin avait, ma-
foi, fort bonne façon et témoignait de la lar-
geur d'idées des femmes: les hommes n'en
étaient point exclus! Les éclaireuses faisaient,
et fort bien, l'office des huissiers; elles sont
peut-être moins majestueuses, mais plus lestes.

Le rapport annuel, lu par M^{me} Vischer,
déplora la démission, donnée après treize ans
d'activité dans le Comité, de M^{lle} Grütter
(Berne), dévouée trésorière dont ses collègues
se sont séparées avec de vifs regrets. Le prin-
cipal souci de l'année a été la mise au point
du programme de propagande proposé par
M^{me} E. Thommen (Zurich), à quoi la section
de Zurich veut encore apporter des modifica-
tions. Un contact plus étroit a été établi entre
les rédactrices du bulletin de presse et le
Comité Central. Des papillons jaunes ont été
imprimés qui portent ce vœu comminatoire:
La femme paye l'impôt, la femme doit voter!
On recommande aux sections d'en acheter
(3 fr. le cent), de les distribuer à leurs mem-
bres, qui en décoreront la formule de chèque
postal servant à payer leurs impôts, pourront
en orner leur papier à lettre ou en sceller
leurs enveloppes. Utile propagande!

Le Comité s'est associé aux démarches
faites pour la révision du droit de cautionne-
ment aux Chambres fédérales, s'est occupé
de la votation sur l'initiative Reval, qui a per-
mis à plusieurs sections de prouver d'une
façon ou de l'autre l'intérêt des femmes pour
cette votation dont elles ont été exclues, com-
me de toutes les autres. C'est Bâle qui a mon-

tré de la façon la plus vivante et la plus utile
cet intérêt en organisant, ainsi que l'a raconté
avec entrain M^{me} Widmer-Theil, au cours
de la séance, une votation officieuse entre
trois associations féminines. Le Mouvement
en a déjà parlé.

C'est M^{lle} E. Gourd (Genève), qui exprime
à M^{lle} Grütter les regrets que cause sa démis-
sion, après tant d'années de dévouement au
travail suffragiste; mais M^{lle} Grütter ne nous
quitte pas entièrement puisqu'elle reste prési-
dente de la Commission des cours de vacances.
En témoignage de reconnaissance du Comité
Central et des Sections, M^{lle} Gourd remet à sa
collègue, aux applaudissements de l'assis-
tance, une coupe en argent et un bouquet
d'iris. Et M^{lle} Grütter de remercier, en af-
firmant son attachement à nos revendications
et le beau souvenir qu'elle garde du travail
dans le Comité. Pour la dernière fois, elle
a donné connaissance des comptes: déficit de
131 fr. 07, qui diminue d'autant l'avoir de
la société; budget pour 1941-42 prévoyant
un déficit de 200 fr.; le nombre des membres
diminue, les dépenses sont les mêmes, ce qui
rend inévitable ce déficit. La trésorière sortant
de charge insiste pour que les Sections paient
sans retard leur cotisation, qui reste fixée à
75 centimes par membre.

M^{lle} Bréting, présidente de l'Union Fémi-
niste de Neuchâtel, rappela la décision du
Grand Conseil neuchâtelois, qui le 19 novem-
bre 1940, a voté à deux voix de majorité en
faveur du droit de suffrage communal pour
les femmes: le motionnaire, M. Brandt, vou-
drait qu'un effort semblable dans d'autres
cantons vint soutenir l'effort neuchâtelois.
Or, si Berne vient de mettre à l'étude une ac-
tion en faveur de ce même vote communal,
Bâle ne peut rien entreprendre actuellement,
Zurich a pas donné son opinion, et Genève
reprend haleine après la votation du mois de
décembre dernier. C'est pourquoi M^{lle} Bréting
présenta au vote de l'Assemblée une résolution
prévoyant l'envoi des Sections d'envisager là
où c'est possible une campagne concertée, qui
prouverait le désir des suffragistes suisses
d'obtenir le droit de vote de la façon qui con-
viendrait le mieux aux circonstances locales.
Après avoir entendu M^{me} Eder-Schwyzler (Zu-
rich), le Dr. Muret (Lausanne), M^{lle} Gourd
(Genève), Zellweger (Bâle), Waldvogel (Neu-
châtel) et Gerhard (Bâle), l'Assemblée ap-
prouva à l'unanimité moins trois voix la ré-
solution neuchâteloise, et vota à l'unanimité
la proposition de M^{lle} Gourd d'envoyer au Grand
Conseil neuchâtelois convoqué pour le 19
mai un télégramme, dont on trouvera le
texte plus loin.

Puis on élit la remplaçante de M^{lle} Grütter:
M^{lle} Marie Böhlen, avocate, la jeune présidente
de la section de Berne, qui a été choisie par 36
bulletins, 26 voix étant allées à M^{lle} Stock-
meyer (Zurich).

M^{lle} Grütter donna ensuite quelques ren-
seignements sur le cours de vacances de 1941,
prévu pour l'été dans le canton de Vaud,
d'entente avec l'aide à la paysanne; le matin
serait consacré aux travaux féministes, l'après-
midi aux travaux de la ferme, aux raccommo-
dages, aux travaux domestiques qui pourraient
soulager des paysannes.

(La suite en 2^{ème} page).

S. BONARD.